



La France championne des "Prélèvements obligatoires" ? Vraiment ?

« Tout travail mérite cotisations »

selon Jean-Pierre Farandou, Ministre du Travail 28 octobre 2025.

Le Ministre du Travail a raison, les cotisations c'est du salaire ! C'est pourquoi les exonérations de cotisations, qui s'élèvent à 80 milliards d'euros annuels, représentent en réalité une baisse massive des salaires. Les libéraux, le Patronat, la droite et l'extrême-droite (qui voudraient les supprimer quasi intégralement) justifient ces exonérations par un taux de "prélèvements obligatoires" beaucoup trop élevé en France qui pèse sur le PIB, Produit intérieur brut, c'est à dire la richesse produite en un an par les travailleurs et travailleuses. Vraiment ?

Après avoir été "championne des Prélèvements obligatoires" depuis 2015, la France était en 2024 vice-championne derrière le Danemark avec 45,3% du PIB.

Les mêmes grands donneuses et donneurs de leçon tirent la conclusion que le "poids" des impôts en général et de l'État en particulier (c'est-à-dire des services publics associés) est trop important. Il est vrai qu'avec 22% de Prélèvements obligatoires en Irlande, 29% en Roumanie et même 25% aux États-Unis, la question peut se poser : où va l'argent ?

Le problème de cette rengaine qui refleurit tous les ans à l'automne, c'est qu'elle ne correspond à rien, car elle se base sur la notion de « Prélèvements obligatoires » qui n'est pas définie de manière homogène au niveau international. Elle mélange diverses recettes et ne recouvre pas le même périmètre, ce qui est un peu gênant quand on prétend comparer des systèmes nationaux entre eux.

Les "Prélèvements obligatoires" ne prennent en compte que des recettes publiques (et encore pas toutes). Par exemple, aux États-Unis, dans un système où la santé et les retraites sont largement privatisées, les sommes versées par les travailleurs et travailleuses ne sont majoritairement pas considérées comme des "Prélèvements obligatoires". Et pourtant ce sont bien des dépenses contraintes !

Ce système non-solidaire a tout faux. Il est en fait plus cher individuellement, collectivement (les dépenses de santé représentent près de 18% du PIB aux États-Unis contre un peu plus de 11% en France), moins juste (la couverture varie d'un individu à l'autre) et moins efficace (espérance de vie plus faible, mortalité infantile plus élevée).

Revenons en France, nous avons de nombreuses obligations de dépenses, comme par

exemple les assurances (maison, véhicule ...). Sont-ce des "Prélèvements obligatoires" ? Non ! Imaginons que nous socialisons ces assurances en élargissant le périmètre de la Sécurité sociale, ces dépenses contraintes deviendraient des cotisations obligatoires qui augmenteraient ainsi le "poids" des "Prélèvements obligatoires" !

Même logique pour les assurances santé, complémentaires diverses ... Intégrées à la Sécurité sociale par la mise en place d'une Sécurité sociale intégrale comme le propose la CGT, elles augmenteraient le "poids" des "prélèvements obligatoires".

Le "poids" de l'ensemble des dépenses contraintes (énergies, abonnements numériques pour accéder aux services publics, santé, assurances, loyers, frais bancaires...) a explosé ces quinze dernières années. Elles représentent 35% du revenu mensuel et même 46% pour les 35-49 ans. Mais le patronat n'y voit pas de problème, car ces dépenses contraintes engraisent le secteur privé. Et aucun des même donneurs et donneuses de leçon ne demandent où va l'argent dans ce cas.

Nous nous battons et devons continuer à nous battre pour transformer les dépenses contraintes, plus chères, moins justes et moins efficaces en "Prélèvements obligatoires", socialisés, qui répondent à l'objectif "De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins", seuls à même de mettre fin à l'insécurité sociale. C'est le sens du Modèle social français, des choix politiques issus du Conseil national de la Résistance.

Soyons réaliste, prenons en compte l'intégralité des "dépenses obligatoires" et défendons, comme le propose la CGT, ce qui est le plus juste et le plus efficace : Pôle financier public, Pôle public du médicament et de l'énergie... et la Sécurité sociale intégrale !

La ministre de la Santé, en présentant un PLFSS destructeur pour la Sécurité sociale le 4 octobre 2025, a rappelé à plusieurs reprises que nous n'étions plus en 1945... C'est vrai ! En 1945, le PIB français représentait 40% de celui d'avant-guerre. Aujourd'hui, il représente quasiment 3000 milliards d'euros !

Montreuil, le 6 novembre 2025